

- Services municipaux -

Création d'un pôle service à la population à l'Hôtel de Ville Nouveaux horaires à compter du 9/07/2018



Les agents du pôle service
© Ville de Ouistreham Riva-Bella

Le 1^{er} mai 2018 a été créé un pôle service à destination des habitants à la Mairie de Ouistreham Riva-Bella, sous la Direction de Madame Mention-Bertrand, Directrice du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Objectifs

Ce pôle a pour objectif de mettre en place une démarche qualité du service à l'usager. Il intègre l'ensemble des services suivants : service accueil, état civil, point info 14, courrier, cellule-emploi et les services liés à l'établissement public qu'est le CCAS.

Horaires

De nouveaux horaires ont été définis afin d'harmoniser l'ouverture au public des différents services. Cela permet ainsi à chaque personne devant se rendre dans plusieurs services de concentrer l'ensemble de ses démarches sur une même demi-journée. Une demi-journée de fermeture le jeudi matin a été décidée afin de donner du temps aux agents de ce pôle pour la gestion de leurs dossiers et la tenue des réunions internes.

Nouveaux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville à compter du 9 juillet 2018 :

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermé le jeudi matin - Ouvert le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

– Le samedi : de 10h à 12h

Contacts presse :

Arnaud Minez, Directeur Général des Services : 02 31 97 73 25

Karine Mention-Bertrand, Directrice du CCAS et du pôle service : 02 31 97 73 71

Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet du Maire : 06 77 89 86 18

Céline Lesage, Responsable du service communication de la Ville : 02 31 97 73 12

Sophie Marteil, Chargée de communication : 02 31 97 73 19